

# L'essor

La cause de la paix La pratique de la solidarité Le respect de la vie L'ouverture à la créativité

n°2 - avril 2012 - paraît 6 fois par année

[www.journal-essor.ch](http://www.journal-essor.ch)

Forum de ce numéro (pages 3 à 10)

## Le marché de la santé

Editorial

### La défense des emplois ne doit pas justifier n'importe quel excès

Les Valaisans n'acceptent pas le verdict du peuple suisse qui veut protéger les paysages alpins (initiative Franz Weber). Le Parlement fédéral se couche devant les cigarettiers (teneur en nicotine et en goudron supérieure aux normes européennes) alors que la fumée cause la mort de trois millions de personnes dans le monde chaque année (aux Etats-Unis, le nombre de décès correspond à deux chutes de Boeing 747 par jour!). L'UDC et les parlementaires de droite crient au scandale parce que certains Etats en ont marre de l'évasion fiscale favorisée par les banques suisses. Et on pourrait trouver de nombreux autres exemples...

Dans tous les cas, pour se donner bonne conscience, les promoteurs, industriels et banquiers invoquent la

défense des emplois. A leur avis, cette cause est noble et justifie tous les excès: la défense des emplois mérite bien qu'on pille les pays pauvres (une grande partie du négoce mondial se traite en Suisse), qu'on fasse des cadeaux mirobolants aux grandes entreprises (notamment dans le canton de Vaud), qu'on tue par la fumée ou qu'on accueille la fortune des fraudeurs et des dictateurs du monde entier!

En réalité, tout n'est qu'une question d'argent. Les salaires et les bonus des dirigeants des grandes entreprises (Glencore à Zoug par exemple, spécialisée dans le négoce des matières premières, est plus importante que Nestlé) et des banques sont indécents. Non seulement, ils sont 10, 20 ou 50 fois supérieurs au traitement d'un conseiller fédéral, mais encore – et surtout – ils sont amassés grâce à la sueur et au sang versés par des hommes et des femmes exploités et dépouillés de leurs richesses naturelles.

Pour certains individus, la morale et l'éthique n'existent pas lorsqu'il s'agit de s'en mettre plein les poches. Et ils arrivent à convaincre les autorités et le peuple de les suivre en faisant du chantage à la préservation des emplois!

L'essor a une bonne idée pour créer de nouveaux emplois: renonçons à acquérir de nouveaux avions de combat qui ne servent strictement à rien. Avec les trois milliards de francs économisés, on pourrait payer, pendant 25 ans et à raison d'un coût de 100'000 francs par année pour un poste de travail, le salaire de 1200 personnes qui pourraient se consacrer à la lutte contre les dangers principaux cités par le Conseil fédéral: le terrorisme, les maffias et la cybercriminalité.

Mousse Boulanger et Rémy Cosandey

### Le colibri

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit: «Colibri! Tu n'es pas fou? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu!»

Et le colibri lui répondit: «Je le sais, mais je fais ma part.»

## Un accord qui a de quoi nous indigner

Il y a quelques semaines, hommage a été rendu à Roger Belbéoch, physicien, auteur de nombreux ouvrages dénonçant avec conviction, compétences et loyauté, les dangers du nucléaire. C'est dans l'un de ceux-ci que j'ai découvert, sur une note de bas de page, une information qui m'a stupéfié. Quarante ans plus tard, je m'en souviens encore, comme si c'était hier. Mon indignation demeure intacte. Le nucléaire se prétendait alors sûr et propre, Tchernobyl n'ayant pas eu lieu. Cette note disait en substance: «*On ne s'étonnera pas du manque d'intérêt de l'Organisation Mondiale de la Santé pour les risques sanitaires dus à l'énergie nucléaire puisque cette institution est liée, par un accord signé en 1959, à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)*». Cette révélation à peine croyable m'incita à en savoir davantage. Je me lançai alors dans de laborieuses recherches – internet n'existait pas – afin d'essayer de comprendre.

La réalité dépassait l'entendement! Au sein de l'Organisation des Nations Unies cohabitent deux institutions aux objectifs diamétralement opposés: pour l'une, la protection de la santé des populations et pour l'autre, les intérêts particuliers des exploitants d'activités nucléaires. Mais il se trouve que l'OMS est dominée hiérarchiquement par l'AIEA. Dès lors, celle-ci contrôle les activités de l'OMS afin qu'elles ne nuisent pas au développement et à l'image du nucléaire. Résultat: depuis 1959, l'OMS viole l'article 1 de sa constitution au profit de l'essor d'une industrie dont la

puissance n'a d'égal que sa dangerosité. Et cela en toute connaissance de cause: *Le bien-être des descendants de la génération présente est menacé par l'emploi grandissant de l'énergie nucléaire (...)* **Toutes les radiations produites par l'homme sont nuisibles à l'homme du point de vue génétique.** L'Organisation mondiale de la santé nous a bel et bien prévenu, en 1958 déjà!

Les 20 généticiens de réputation mondiale, auteurs du rapport, avaient unanimement pressenti le dilemme devant lequel notre pays se trouve aujourd'hui: *La mise en valeur de sources énergétiques qui renferment des possibilités aussi considérables dans deux directions opposées – amélioration du bien-être de l'humanité et détérioration de la race humaine – ne peut manquer de provoquer des répercussions très diverses, directes et indirectes.* L'OMS laissait ainsi dans le flou des risques trop terrifiants. Elle n'avait pas le choix. L'accord signé avec l'AIEA, qui est toujours en vigueur, l'obligera désormais **à agir en coopération étroite avec les promoteurs de l'atome.** Le rapport N° 151 de l'OMS se termine par l'option ambiguë qu'elle a alors choisie afin de concilier sa mission – veiller sur la santé des peuples – avec les consignes des promoteurs de l'atome: **La solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude.**

Ayant définitivement muselé ceux qui ont le devoir de veiller à ce que *le niveau de santé soit le plus élevé possible* sur notre planète, les promoteurs de l'atome sont ainsi parvenus à s'assurer une place privilégiée dans les instances décisionnelles internationales qui élaborent les règles de sûreté et de radioprotection. Règles dont ils sont censés contrôler l'application!

On comprend dès lors pourquoi l'OMS est la grande muette et la grande absente de la tragédie qui se déroule en ce moment à Fukushima. On comprend aussi pourquoi il a fallu 5 ans à l'OMS pour décider d'apporter une aide à Tchernobyl. On comprend pourquoi l'AIEA, l'OMS et la FAO (Autorité européenne de sécurité alimentaire) ont écarté les preuves que l'irradiation des aliments – technologie en pleine expansion pour la conservation et le ralentissement du mûrissement – est néfaste pour le consommateur et pour l'environnement (anomalies congénitales, génétiques, retard de croissance, stérilité, etc.). On comprend mieux pourquoi une chape de plomb s'est abattue sur les premières informations inquiétantes évoquant les ravages des munitions contenant de l'uranium appauvri (issu des déchets nucléaires de nos centrales). Les populations des zones concernées sont désormais condamnées à vivre dans un environnement contaminé pour toujours. Et il y aurait tant d'autres exemples désastreuses de cet accord pervers entre l'OMS et l'AIEA, hélas encore et toujours en vigueur.

Le billet d'Henri Jaccottet

### L'ONU prise en défaut

Premier cas de figure: alors que cela nous crève les yeux, les médias occidentaux (diplomatie exige) ne peuvent dire ouvertement pourquoi les potentats chinois et russes s'opposent systématiquement à toutes tentatives de mettre fin aux massacres actuels (Egypte, Libye, Syrie, Yemen). En effet, ces potentats y voient la menace d'un précédent qui leur serait fatal étant donné qu'ils figurent sur la liste des «viennent-ensuite» des gouvernants qui verront leur population s'élever contre eux.

Deuxième cas de figure: aussi longtemps que les vainqueurs de la guerre de 1939 à 1945 disposeront du droit de veto, l'assemblée des délégués des peuples de l'ONU sera dans l'impossibilité de prendre une décision à la majorité, que cette dernière soit simple ou des deux tiers, selon l'importance du vote.

Dans le premier cas, il s'agit d'appeler un chat un chat. Dans le second, d'adapter la loi à ces dispositions nouvelles.

C'est grâce à Roger Belbéoch que j'ai cherché et réuni ces informations. Je souhaite les relayer afin de contribuer à révéler quelques-unes des innombrables zones d'ombres du nucléaire et leurs inquiétants effets sur notre santé, aujourd'hui, et sur celle de nos descendants, demain. A nous de choisir l'avenir que nous désirons leur laisser, d'agir et de réagir en conséquence.

Et rappelons-nous: «*Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre*» (Albert Einstein).

Paul Bonny, Crans-près-Céligny

## Il faut repenser tout le système

Comme le dit Pierre Lehmann (page 5), la santé ne coûte rien mais la facture de la maladie est de 65 milliards de francs par année en Suisse. Et elle augmente beaucoup plus vite que l'inflation. D'un côté, il y a ceux qui font un effort: les médecins généralistes qui ont un salaire raisonnable, les personnes qui prennent soin de leur santé et qui évitent de consulter pour le moindre rhume. De l'autre, il y a ceux qui provoquent l'escalade des coûts: les entreprises pharmaceutiques, les médecins spécialistes qui gagnent parfois plus d'un million de francs par année, les caisses-maladie qui ont des frais généraux énormes et qui offrent des salaires indécents à leurs dirigeants, les patients qui consultent plusieurs médecins pour la même affection et qui se bourrent de médicaments souvent inutiles.

Alors quels remèdes (c'est le terme qui convient!) pour améliorer la situation? Les membres du comité rédactionnel de *l'essor* ne possèdent pas la potion magique pour répondre à cette question. Mais ce forum trace quelques pistes sur lesquelles il serait opportun de se pencher, notamment dans le domaine de la prévention.

Dans l'immédiat, il y a des solutions simples mais qui sont combattues par les puissants groupes de pression qui agissent dans les couloirs du Palais fédéral. Nous nous limiterons à en citer deux: la diminution de la marge des entreprises pharmaceutiques et la création d'une caisse-maladie unique. L'attitude de la caisse EGK, obligée d'augmenter considérablement ses primes pour constituer des réserves suffisantes (ce qui lui a valu 68'000 démissions sur 224'000 assurés), montre que le système actuel est complètement dépassé. Malheureusement, les caisses-maladie dépensent beaucoup d'argent (le nôtre!) pour faire croire le contraire. Et pourtant, l'exemple de la SUVA (Caisse nationale d'accident) est là pour nous montrer qu'une caisse unique est beaucoup plus efficace et moins coûteuse que des assurances privées.

Nous lançons aujourd'hui le débat sur le coût de la santé ou plutôt de la maladie. Il n'est plus acceptable que des familles doivent consacrer le 20% de leur revenu pour payer des primes aux caisses-maladie. L'intérêt général doit passer avant l'avidité de ceux qui s'engraissent sur le marché de la santé.

Rémy Cosandey

## Le malade et le médecin

Le titre de ce forum exprime d'emblée une déviance de ma conception de la médecine, une relation entre deux personnes appelée la «relation malade-médecin», au sens où l'entend le serment d'Hippocrate de Genève, 1948. En fait donc, absolument rien d'un marché, j'en veux pour preuve ce qui suit.

Je suis entré à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne en automne 1943 et j'ai mis la clé sous le paillason de mon cabinet de spécialiste FMH en médecine interne en ville en 1990: 47 années de ma vie consacrées à la médecine.

En 2005, j'ai publié, à compte d'auteur – refusant les conditions des éditeurs – mon «Glané au fil des jours, 1990-2002», reflet de mes réflexions de l'époque. Durant ces douze ans qui se sont écoulés depuis que j'ai «mon temps à moi», j'ai construit un monde (et non une mode...!) de pensée. Si cette pensée pouvait être fructifiante, comme Aimé Pache je me sentirais «absolu»... sur ce plan tout au moins. A propos de mes limites, «J'ai depuis longtemps prétendu, instruit par l'expérience, qu'il m'était difficile, sinon impossible – dans

mon métier – de soigner correctement quelqu'un qui ne parle pas français, j'irai même jusqu'à dire quelqu'un qui ne parle pas vaudois. Un Valaisan, un Fribourgeois, un Neuchâtelois ressent et décrit ses troubles dans un langage que le médecin doit savoir décrypter». Mon décryptage en ce domaine a ses limites; je n'ai jamais pu comprendre le «langage de consultation» des Nord-Africains.

Ces propos ne sont pas pure illusion et je viens d'en avoir confirmation dans un article récent traitant des céphalées (maux de tête). Les auteurs y affirment que, pour les médecins, savoir de quel genre de céphalées est atteint son patient, c'est l'anamnèse qui le lui révélera: le médecin établira son diagnostic sur ce que le patient dit de ses céphalées. A mon avis, le problème est le même pour tous les troubles dont se plaignent les gens lorsque ces troubles n'ont pas manifestement une origine corporelle, et encore!

Autre situation, autres problèmes: le malade cancéreux passe alternativement par des «phases»:

– d'espoir (espoir de guérison à distinguer de l'espoir de vivre)

– de désespoir (se sentir entraîné inéluctablement vers la mort);  
– d'acceptation et de révolte: «c'est injuste, pourquoi moi?»;  
– de volonté de lutter ou, au contraire, de laisser aller.

Ces différentes phases se suivent sur un fond de dépression toujours présente et dont il faut tenir compte.

Le plus remarquable – et ce fut pour moi un fait d'observation courante – est que ces sentiments contradictoires très souvent coexistent contre toute logique.

L'espoir de vivre (le malade, tout au fond de lui et malgré tout, s'y accroche), c'est au médecin qu'il incombe de l'entretenir. Cet espoir de vivre, n'est-ce pas en définitive la «pulsion de vivre» qui, hormis dans les états dépressifs, habite en chacun de nous jusqu'à notre dernier souffle? Lorsque la situation est «dépassée», le médecin doit «offrir» au malade deux choses: la suppression de la douleur et le sommeil du repos.

Ne dit-on pas, depuis toujours: «Dona eis requiem» (*Donne-leur le repos*)?

Henri Jaccottet

# Le marché contre la santé

*«La médecine du Capital sert, au mieux, à soigner les maux qu'il engendre»\**

Voici quelques observations impertinentes sur la médecine actuelle, suivies de leur confrontation à la réalité des faits chiffrés.

## «La vie vaut-elle d'être vécue?» (Boris Vian)

*La pharmacie du coin fait face à une entreprise «performante» où les employés, excédés par la charge de travail et de souffrance viennent se fournir en inhibiteurs de leurs troubles dépressifs, affectifs, érectiles ou dormitifs, pour la journée... ou l'éternité.*

On estime en France que 400 à 800 agriculteurs se suicident par an<sup>1</sup>. En Suisse, «le suicide reste une des causes de mortalité les plus importantes parmi les personnes âgées de 15 à 44 ans», avec plus de 1300 cas par an<sup>2</sup>. Toujours en Suisse, «l'augmentation fulgurante des maladies psychiques, que les experts mettent sur le compte des profondes mutations qui frappent la société et le monde du travail» touche de plein fouet les finances de l'AI<sup>3</sup>. Ce sont les antidépresseurs que 4,1% des Suisses romands consomment quotidiennement, des femmes en majorité (5.8%). De 1992 à 2007 la prévention de la santé publique des Suisses a échoué: les accros au tabac ont passé de 30 à 27.9%; à l'alcool quotidien de 13.3 à 11.4%; aux somnifères de 2.9 à 2.8%, aux calmants de 2.7 à 2.6%; au haschich de 4.4 à 4.6%<sup>4</sup>. Qui est-ce qui disait qu'il faudrait réduire les coûts de la santé?

## Les drogues... durent

*Dans le cabinet médical qui joute le bureau de tabac, on vient faire ausculter ses poumons avant d'aller rejoindre le pavillon des cancéreux. Et à côté, ce sont les marchands d'alcool, spécialisés eux, dans le «soin» des maladies du foie, des cancers divers et de la chirurgie des blessés ivres du vendredi soir.*

Que font les médecins, oncologues en particulier, qui restent indifférents à l'intoxication de leurs futurs patients par des cancérigènes tels l'amiante ou le tabac? Entre 2009 et 2010, Philip Morris International, deuxième empoisonneur mondial, dont le siège est à Lausanne – Ville-olympique –, a augmenté ses ventes de cigarettes de 4,1%<sup>5</sup> en déplaçant sa production dans les pays épargnés jusque alors. Le tabac tue annuellement 3 millions de personnes et Philip Morris pète de santé: «Notre commerce mondial s'ouvre sur des perspectives de prospérité sans précédent»<sup>6</sup>. En Suisse, les publicités pour les marques «Fumer tue» envahit à nouveau les «stations sévices», «bourreaux de tabac» et autres «boîtes à dettes».

## «Un enfant qui meurt de faim est un enfant qu'on assassine» (Jean Ziegler)<sup>7</sup>

*Au-delà des super marchés qui nous délectent de leurs saveurs tropicales, l'on affame les esclaves du progrès qui les cueillent en sueur sous la férule des «multient-nationales».*

Dans les pays appauvris de la planète, les biens nommés *drugstores* achalandées par les Novartis et autres fabricants de médicamenteurs, les privent intentionnellement des deux

remèdes essentiels à la vie: le pain quotidien et l'eau potable dont plus d'un milliard de personnes n'ont pas l'accès<sup>8</sup>. C'est l'une des raisons pour lesquelles dans les pays enrichis, seul 1% des enfants meurent avant 14 ans alors que dans les pays appauvris ce sont 36% qui décèdent<sup>9</sup>.

## Désespérance de vie

*En face d'un pimpant EMS – Entre Malaises et Solitudes – où patientent nos quasis centenaires, sur la face cachée de la Terre, attendent aussi la fin, des milliards d'êtres humains à peine cinquantenaires.*

Si «Tout individu a le droit à la vie... et à la sécurité de sa personne», la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1984 n'en précise pas la durée. Or, en 2006, l'espérance de vie à la naissance allait en moyenne par pays de 82 ans et plus à moins de 35 ans<sup>10</sup>. Une personne qui meurt au milieu de sa vie est une personne assassinée. Où sont-ils ces progrès annoncés par les usurpateurs capitalistes. Ce ne sont que regrets: «En 2010, aux Etats-Unis [...] l'espérance de vie a, pour la première fois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, diminué».

## Vendre à la fois le poison et l'antidote

*Pour finir, j'observe qu'à deux pas de l'hôpital surpeuplé, trône un hypermarché qui débite tout et son contraire. De quoi s'em-piffrer «bio» et engraisser «éco», des coupe-faim et des édulcorants de quoi maigrir, des vélos et autres engins de fitness domestique de quoi retrouver une hypothétique forme.*

On assiste aujourd'hui à une course de vitesse entre la progression des pathologies et les progrès de la médecine. On peut craindre le pire, suite à la prolifération d'agents mortifères par l'économie productiviste. Les «bombes à retardement que sont l'obésité, les maladies de l'amiante, le tabagisme et les impacts des produits phytosanitaires...» sont bien là comme le démontre «l'augmentation impressionnante et avérée du nombre de cancers»<sup>11</sup>. Certes, le marché de la santé qui à la fois mutile et soigne stimule la «croissance». Pour s'enrichir rapidement, les maffieux savent qu'il faut vendre à la fois le poison et l'antidote. Les trafiquants de drogue doublent leur mise en privatisant les cliniques de sevrage, les armées privées en achetant les hôpitaux militaires, les vendeurs de camelotes en tirant profit du traitement des déchets et le bétonneurs en démolissant leur blockhaus... Entre la Bourse et la Vie, il va falloir trancher!

François Iselin

\* D'après Serge Latouche, «La Mégamachine», La découverte, 1995, p. 89.

<sup>1</sup> Le Monde, 28.2.2011.

<sup>2</sup> «Soins palliatifs, prévention du suicide et assistance organisée au suicide», Berne, juin 2011.

<sup>3</sup> Swissinfo.ch, 15.5.2007.

<sup>4</sup> OFS, «Consommation de tabac, d'alcool, de médicaments...».

<sup>5</sup> Philip Morris International, Wikipedia.

<sup>6</sup> Info-Tabac n° 28, 1999.

<sup>7</sup> Jean Ziegler, «Destruction massive, géopolitique de la faim», Seuil 2011. p.13.

<sup>8</sup> «Eau», Wikipédia. Selon Jean Ziegler, la sous-alimentation représentait 58% de la mortalité totale en 2006.

<sup>9</sup> OMS, «Statistiques sanitaires mondiales», 2011.

<sup>10</sup> «Espérance de vie humaine», Wikipédia.

<sup>11</sup> Ibid.

## L'exploitation de la maladie

En fait, il ne s'agit pas de marchés de la santé mais de marchés de la maladie. La santé est l'état normal de tout être humain qui se sent bien. Elle ne coûte rien tandis que la maladie rapporte. Les assureurs, les entreprises pharmaceutiques et les prestataires de soins en ont fait une affaire très lucrative qui coûte aux citoyens suisses quelque 65 milliards de francs par an. Pour garantir ce pactole, on a rendu l'assurance maladie obligatoire, ce qui l'a transformée en un racket pratiqué sur les citoyens au nom de leur santé. L'assurance maladie – mais pas l'assurance accidents – est une activité parasite qui détourne à son profit une partie des fonds collectés pour les soins aux malades.

Ainsi, les prestations de soins coûtent toujours plus cher sans pour autant être nécessairement utiles. Illich le disait déjà: *«L'entreprise médicale menace la santé. Le consommateur de soins devient impuissant à se guérir ou à guérir ses proches»* (Némésis médicale, Seuil, 1975).

*Qui est en bonne santé est riche sans le savoir.*

Proverbe français

Tout le monde ne s'est pas laissé faire et il faut saluer la détermination de Mme Janine Favre et d'un groupe de résistants à la LAMal qui ont tenu tête à ce racket en refusant de payer les primes d'assurance qu'on a voulu leur imposer (voir *l'essor* No 5, 2007). La «justice» les a bien entendu condamnés, craignant probablement un précédent car il ne fallait pas que le système très lucratif rendu possible par la LAMal soit remis en question par quelques récalcitrants. Il en est résulté que des personnes ont quitté la Suisse pour échapper à la LAMal. Avec raison: la LAMal n'est pas compatible avec les droits de l'homme qui comprennent celui de choisir librement ses moyens de soins.

Le mensuel français *Votre Santé* (44 boulevard Magenta, F 75010 Paris)

est dirigé par des médecins. Il dénonce régulièrement la dérive du système médical de la santé vers le profit. Cette dérive se manifeste aussi en Suisse. On peut en particulier se demander si la recherche médicale est orientée en faveur des patients ou pour assurer les affaires des compagnies pharmaceutiques et si elle ne sert pas à entretenir des illusions. Il y a des maladies orphelines pour lesquelles on ne cherche pas de remèdes parce qu'elles affectent peu de patients ou des patients non solvables. Le Dr François Choffat a fait la remarque que *«la recherche médicale entretient le mythe de notre immortalité possible»*, et Aldous Huxley pensait que *«la médecine a fait tellement de progrès que plus personne n'est en bonne santé»*.

*La santé se mesure à l'amour du matin et du printemps.*

Henry David Thoreau

Plus concrètement, dans *Votre Santé* No 147, janvier 2012, le Dr Jean-Pierre Willem déplore que la liste des remèdes chimiques aux effets délétères et parfois mortels ne cesse de s'allonger: Médiator, Distilbène, Vioxx, Roaccutane, etc. Tous ces médicaments ont été mis sur le marché, et donc vendus, avec profit. On se souvient du médicament Tamiflu contre la grippe H1N1 et dont des millions de doses ont dû être détruites parce que non demandées et jugées inefficaces. Cette destruction a coûté des millions, payés par le contribuable.

Les campagnes de vaccination sont très lucratives pour les entreprises pharmaceutiques. Mais elles ne sont pas souhaitables pour autant, même si elles ont le soutien des autorités sanitaires. On a vacciné en masse contre l'hépatite B malgré les effets secondaires graves provoqués par ce vaccin. Le Gardasil, vaccin fabriqué par l'entreprise pharmaceutique Merck, était censé protéger contre le cancer du col de l'utérus ce qui a été contesté, entre autres,

par l'Institut national du cancer des Etats-Unis puisqu'il n'existe aucun vaccin contre le cancer.

Merck a financé une campagne agressive et mensongère pour son vaccin et espérait le faire imposer par les autorités sanitaires des Etats américains à toutes les jeunes filles de 9 à 26 ans. Heureusement, que Merck n'a pas réussi à imposer son vaccin, lequel a été critiqué de toutes parts (*Votre Santé*, No 147, janvier 2012).

L'enthousiasme pour la vaccination a diminué en France, ce qui a désolé la secrétaire d'Etat à la santé, Mme Nora Berra, laquelle essaye d'augmenter le taux de vaccination contre la grippe en distillant la peur de cette maladie (*Votre Santé*, No 145, novembre 2011). On constate donc que l'industrie du médicament obtient l'appui des services de l'Etat pour vendre ses produits. Cela n'a plus rien à voir avec la santé. Les affaires d'abord.

*Le rire et le sommeil, chacun en quantité suffisante, sont les meilleurs remèdes du monde.*

Proverbe irlandais

On se retrouve ici aussi avec la problématique du «développement». Dans la logique économique, une entreprise doit se développer, soit augmenter son chiffre d'affaires, au détriment de la concurrence et de la société s'il le faut. Il y a lieu, comme l'a proposé Serge Latouche, *«d'en finir une fois pour toute avec le développement»* (*Le Monde Diplomatique*, mai 2011). Après tout, le développement n'est jamais qu'une croyance occidentale (Gilbert Rist: *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presse de Sciences Po, 1996).

Pierre Lehmann

# Redonner du sens à la Prévention en Santé au Travail

D'une manière générale, la prévention se construit sur un mode «réactif», suite à un constat de problème. Par exemple: dans les années septante et quatre-vingt, il est devenu évident que les accidents de la route faisaient trop de victimes. C'est ainsi que l'obligation du port de la ceinture est apparue, ainsi que les limitations de vitesse et les contrôles radar. Ce mode «réactif» est particulièrement clair en Santé au Travail où l'on attend d'être sûr qu'il y a un problème avant de s'en occuper. C'est parce que la silicose tuait et invalidait un très grand nombre de travailleurs qu'on s'est enfin décidé à mettre en place des mesures de protection contre la poussière, et protéger ainsi la santé des travailleurs exposés dans les mines, le percement des tunnels, le bâtiment, etc.

Si une telle attitude peut se comprendre d'un point de vue historique et pour une époque où l'on manquait de connaissances, elle devient choquante au XXI<sup>e</sup> siècle où nos capacités scientifiques sont suffisantes pour anticiper les problèmes et ne pas attendre qu'ils fassent leurs dégâts. Or, cette politique<sup>1</sup> est actuellement la règle dans le domaine de la Prévention en Santé au Travail où l'on attend qu'il y ait suffisamment de victimes (donc de souffrance) pour que l'évidence scientifique soit reconnue; cela, sous prétexte d'économie. Tout le monde semble trouver cela normal, mais pour moi c'est très cynique et choquant.

En d'autres termes, la Prévention en Santé au Travail est encore basée sur un modèle réactif et obsolète qui n'est pas en accord avec l'Éthique et qui va à l'encontre des possibilités qu'offrent la science et les nouvelles technologies d'aujourd'hui.

L'une des raisons principales de cette situation anachronique réside dans le fait que la Santé au Travail souffre de préjugés négatifs que trop de décideurs prennent encore pour des réalités: la prévention coûte cher, les

études scientifiques sont inutiles, le bon sens suffit, les professionnels de la santé au travail sont nuls (surtout les médecins!), les «dégâts collatéraux» sont inévitables (on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs), etc. Un bel exemple de l'actualité de ces préjugés a été donné très récemment, dans le *London Evening Standard* par le Premier Ministre britannique, D. Cameron, qui se déchaîne avec véhémence contre la santé et la sécurité au travail qui tuent à petit feu l'économie du pays.<sup>2</sup> Il déclare la guerre contre «cette culture de la prévention, inutile, coûteuse et désastreuse sur le plan économique». Inutile de dire que tous ces préjugés sont ridiculement faux et en désaccord total avec justement... toutes les évidences scientifiques et économiques qui démontrent que la prévention est bénéfique pour l'économie et que les entreprises qui prennent ces choses au sérieux sont plus compétitives et en meilleure «santé» que les autres. Donc en fait, si Cameron arrive à faire passer ses idées préconçues, subjectives et erronées, il va nuire, en réalité, à l'économie de la Grande Bretagne.

Comment progresser dans ce domaine? Il y a plusieurs pistes à exploiter:

1. Améliorer en premier lieu la prise de conscience du public sur la dimension et les enjeux insoupçonnés de la Santé au Travail<sup>3</sup> pour que les préjugés soient pour une bonne fois éradiqués. Cela passe par l'information et la formation. Je plaide depuis longtemps pour que l'on introduise dans les écoles des cours de sensibilisation sur l'importance du travail et de l'environnement professionnel. On sensibilise les enfants à l'écologie et la protection de la planète, pourquoi ne pas le faire pour l'environnement professionnel qui est tout aussi important?
2. Le principe de précaution. Il a été inventé il y a 10 ans à la Conférence de Rio sur l'environnement (agenda 21) pour pallier l'écueil de

l'«*evidence based medicine*». «En cas de risques de dommage graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures préventives...». Pourquoi un tel principe ne peut-il pas être appliqué en Santé au Travail?

3. Redonner du sens au travail. Les jeunes ont besoin de défendre de belles valeurs. Cela ressort de toutes les enquêtes sur le travail auprès d'eux. Bien sûr le salaire reste primordial mais il est immédiatement suivi par le besoin de sens au travail: pour quoi on travaille et quel sens a-t-il au niveau de la société. Mais pour qu'il reprenne du sens, il ne faut pas que les conditions en soient mauvaises. Il faut donc s'en occuper et prévenir les dérives.
4. La responsabilité sociale des entreprises. De plus en plus d'entreprises réalisent l'importance de leur rôle social et cherchent à l'assumer de mieux en mieux. Cette responsabilité englobe tous les aspects du rôle de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement, du commerce équitable, du respect des clients et des fournisseurs, du respect des collaborateurs et de leur famille, des structures locales, etc. Il faut se réjouir d'une telle évolution positive des mentalités et mettre en exergue les entreprises qui montrent le bon exemple. Ces entreprises ont compris qu'en assumant au mieux leurs responsabilités sociales, elles y gagneront en image de marque, en qualité du travail, en performance économique, en climat social interne et sur bien d'autres plans.
5. La bonne santé. Celle des collaborateurs d'une entreprise va de pair avec celle de l'économie de l'entreprise. Préserver et promouvoir la santé dans l'entreprise constitue en fait le socle sur lequel se construit le développement d'une entreprise saine sous tous les angles. La promotion de la santé en entreprise est aussi en train de se développer et de porter ses fruits. Il faut donc favoriser tous ces efforts qui vont vers

<sup>1</sup> On parle dans les milieux scientifiques d'«*evidence based medicine*» [la médecine basée sur l'évidence].

<sup>2</sup> David Cameron. *Health and Safety laws are holding back business*. London, Evening Standard 5<sup>th</sup> Jan. 2012.

<sup>3</sup> Michel Guillemin. *Les dimensions insoupçonnées de la Santé au Travail*. Paris, L'Harmattan, juin 2011.

une société meilleure. Il n'y a pas que les maladies qui soient contagieuses, la bonne santé aussi!

**Nous avons chacun un rôle à jouer pour participer à cette évolution positive car nous sommes tous concernés.**

Michel Guillemin, professeur honoraire à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)

## Un recueil de dogmes souvent fallacieux

Ce thème est le sujet qui, pour moi, a requis le plus de réflexion durant ma vie, sur la base de mon vécu. Après avoir été partie prenante du système médical par une formation d'infirmière, j'en ai finalement renversé les concepts, non sans souffrance. Aujourd'hui, je considère une bonne partie de la théorie qui nous était inculquée comme un recueil de dogmes souvent fallacieux, méritant d'être reconsidérés, critiqués et réformés. Sans une telle réforme, nous allons certainement vers un effondrement économique et surtout celui des derniers vestiges d'une santé autonome, donc robuste.

Je me suis donc indignée de la loi LAMal en passant à la désobéissance civile, me réclamant de «force de vérité» selon Gandhi: en refusant de payer les primes imposées. Cette loi nous a réellement emprisonnés dans un système qui, prétendant nous sauver, nous enfonce au contraire.

En 2003, j'avais eu l'occasion de faire en France un petit exposé de-

vant une cinquantaine de personnes engagées dans une recherche chrétienne. J'avais intitulé mon exposé: «Les tables des marchands sont dans le Temple». Je me référais à Celui qui avait enseigné que le corps est le temple de l'esprit, puis qui, un jour, avait pris le fouet pour chasser les marchands du Temple en disant: «Vous avez fait du Temple un repaire de voleurs!». Ma pensée était que la maladie était devenue marchandise. Ce qui impliquait une méconnaissance de la santé dont l'étymologie est tirée du mot salut et aussi du mot sacré. Pour moi, c'est la manifestation de l'ordre divin. Ou si l'on veut, de l'ordre de Vie.

La Vie a prévu un mécanisme d'autorégulation du vivant défiant toute concurrence; et c'est bien cela que nie ou occulte la médecine et la science en général. C'est par cette négation même qu'elle peut construire tous ses artifices et les faire payer cher. Il en résulte une forme de pensée désacralisante de tout ce qui vit et peut ainsi se transformer en marchandise.

Eh bien, mon modeste exposé déclencha une tempête! Un médecin fâché se leva pour me prendre à partie, une infirmière quitta la salle et l'organisateur a dû prendre la parole pour calmer les esprits, les uns approuvant, les autres s'indignant! Pour moi, ce fut la preuve que j'avais touché juste. Avec des paroles simples allant au cœur du concept déformé.

Aujourd'hui, nous voyons de nos yeux les aboutissements de ce système que nul ne peut plus redresser; les frais selon la logique capitaliste en vigueur ne peuvent que croître jusqu'à implosion finale. Maîtriser les coûts est pure illusion.

Ce problème d'exploitation liée à la maladie résume en lui-même tous les autres problèmes, ceux de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'économie, de la finance, de la gestion politique, et celui de la contre-productivité de tout système organisé.

Janine Favre

## Une autre façon de soigner

Le Centre de santé de la Corbière à Estavayer-le-Lac

Pourquoi, au lieu d'une politique de la maladie, ne pas pratiquer une politique de la santé? C'est ce que s'efforce de faire le Centre de la Corbière en multipliant les approches des malades consultants. Ainsi, les médecins établis au Centre collaborent étroitement entre eux. En plus de leur formation classique, ils sont au bénéfice d'une formation spécialisée en médecine complémentaire, principalement en homéopathie, en acupuncture et en consultation de la femme, plus pédiatrie et médecine préventive.

Le Centre est ouvert toute l'année. Les médecins participent à une garde homéopathique régionale ainsi qu'à la garde des médecins de la Broye fribourgeoise et vaudoise. Qu'ils soient ostéopathes, kiné-

siologues, psychothérapeutes ou praticiens de santé, les thérapeutes non médecins travaillent en collaboration avec tous les intervenants du Centre.

Les médecins-dentistes correspondent au même profil; formés en dentisterie classique, ils considèrent les dents comme un organisme vivant faisant partie intégrante du corps. Ils privilégient les techniques énergétiques et sont particulièrement attentifs à la qualité des matériaux mis en bouche. Les assistantes dentaires et médicales assurent un accueil chaleureux et des soins compétents.

Des consultations en homéopathie, acupuncture, médecine préventive, ostéopathie, soutien psychologique

et conseils en nutrition, drainage lymphatique et massage (la liste n'est pas exhaustive) assurent aux malades une prise en charge aussi globale et aussi efficace que possible.

A noter que, les 30 et 31 mars derniers, des journées scientifiques et culturelles en collaboration avec la Pologne se sont déroulées à la Corbière afin de créer un échange artistique et scientifique. Quelques titres des conférences données: vieillir en bonne santé; kinésiologie et créativité; Centre de rééducation en Pologne (Uzdrowisko, Ustron). Enfin, du 31 mars au 30 juin, exposition du peintre polonais Czeslaw Romanowski. Bonne visite!

Propos recueillis par  
Yvette Humbert Fink

# Amiante en Suisse: le principe de précaution bafoué

Il y a trente-trois ans, chacun en Suisse romande pouvait tout savoir sur les dangers de l'amiante. Il leur suffisait de lire la rubrique «*Un médecin vous parle*» bien en vue, à la page deux du journal *24 Heures* des samedi-dimanche 12-13-avril 1975. Tout ce que les scientifiques savaient et publiaient depuis un siècle y est correctement résumé. Le patronat suisse, les autorités, les partis, les syndicats, les médecins étaient donc dûment avertis par ce premier article de vulgarisation scientifique, puis par les innombrables autres qui ont suivi jusqu'à l'interdiction de l'amiante, 15 ans après.

Mais il aura fallu 20 ans pour qu'Eternit cesse de l'utiliser et 37 ans pour que son grand patron, Stephan Schmidheiny écope d'une première peine de prison pour les milliers de morts qu'il a provoqués en Italie. D'autres procès suivront, tant contre lui que contre ses émules qui exploitent l'amiante sans scrupules dans les pays qu'ils soumettent par le mensonge et la corruption.

Qu'en sera-t-il de la distribution des milliers de produits suspectés d'être toxiques, cancérigènes ou mutagènes mis sur le marché depuis l'apparition de l'amiante-ciment il y a un siècle? Comment est-il possible d'imposer aux multinationales le principe de précaution pour interdire les substances suspectées d'être cancérigènes, les médicaments frelatés, les prothèses nuisibles, les OGN, les émissions de micro-ondes, les rayonnements radioactifs...? Faudra-t-il, comme pour l'amiante, des décennies de souffrances et des milliers de morts pour mettre fin à la criminalité patronale?

François Iselin

Voici le fameux article d'un mystérieux «Dr D.H.» publié en 1975 sous le titre:

## L'amiante: des fibres minuscules mais dangereuses

*La maladie la plus répandue chez les hommes politiques est l'amnésie.*

André Frossard

L'amiante joint à des qualités physiques très particulières des propriétés chimiques qui font qu'il est quasiment irremplaçable. [...] A l'heure actuelle, l'industrie du bâtiment est celle qui consomme le plus d'amiante, que ce soit sous forme d'amiante-ciment ou de flochage. L'amiante-ciment sert à fabriquer des panneaux de toitures ou de murs dans des constructions industrielles. Le flochage est un procédé qui permet par projection d'un mélange de plâtre et d'amiante d'ignifuger et d'isoler les constructions. [...]

### Fibrose pulmonaire

La question qu'on est en droit de se poser est alors de savoir si l'amiante est un matériau inoffensif. **Il n'en est malheureusement rien\***. En effet l'amiante est responsable d'une pathologie spécifique, conséquence de sa structure particulière et peut-être de sa composition chimique.

Introduit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans la vie industrielle, l'**amiante a, dès**

**1900 déjà, défrayé la chronique médicale<sup>1</sup>**. C'est à cette époque que l'on a décrit les premières manifestations de fibrose pulmonaire chez les ouvriers manipulant de l'amiante. Des études furent alors entreprises, et c'est en 1928 qu'un médecin anglais démontra que 28 pour cent des ouvriers de l'industrie textile, qui confectionnaient des tissus ignifugés, présentaient des lésions de fibrose pulmonaire.

Il fallut attendre plus longtemps pour découvrir le premier cas de cancer du poumon compliquant cette fibrose. C'est à un autre médecin anglais que l'on doit cette découverte. Dans cette affaire, il faut d'ailleurs relever le mérite tout particulier des médecins anglais. En effet, c'est à une équipe médicale anglaise que l'on doit la découverte de la relation de la fibrose pulmonaire avec un décès par cancer du poumon. En effet, en 1947 les médecins de cette équipe montrèrent que **14 pour cent de malades atteints de fibrose pulmonaire consécutive à l'inhalation d'amiante**, plus communément appelée asbestose, décédaient d'un cancer du poumon. Cette proportion est actuellement plus forte. On estime que plus de la moitié des malades atteints d'asbestose meurent d'un cancer du poumon. **Le risque est donc très grand**

**parmi les travailleurs de l'amiante.** Il serait six à dix fois plus élevé que dans l'ensemble de la population.

*Il n'y a pas de richesse préférable à la santé du corps.*

L'Ecclésiaste, XXX,  
II<sup>e</sup> s. av. J.-C..

### La structure de l'amiante

A quoi peut-on attribuer cette pathologie? Elle provient de la structure physique de l'amiante. Celle-ci, en effet, et ce n'est pas là sa moindre qualité, se divise en fibre fines et flexibles. C'est là que réside le mal de l'amiante. Les traitements industriels libèrent une quantité importante de petites fibres qui sont inhalées et qui, en raison de leur petitesse, peuvent pénétrer profondément dans les poumons et y déterminer, au bout d'un temps plus ou moins long, la formation d'un tissu fibreux qui gêne les échanges gazeux normaux. Une fois constituée, cette fibrose évolue pour elle-même. Il faut attendre de nombreuses années pour qu'un cancer se déclare. Le délai est en général supérieur à quinze ou vingt ans. Il peut même atteindre plus de quarante ans pour un type particulier de cancer.



On voit donc combien il est **difficile de faire une relation de cause à effet**. Actuellement, on admet, pour expliquer la genèse de ces cancers, l'intervention de plusieurs facteurs. Les fibres d'amiante responsables, si fines que seul le microscope électronique permet de les déceler, détermineraient une irritation chronique au niveau du tissu pulmonaire. Des substances chimiques plus facilement absorbées du fait de leur incorporation à ces fibres ou certains produits métalliques, contenus dans l'amiante, inhibant des enzymes capables de détruire normalement des substances cancérogènes, détermineraient la formation d'un cancer. [...]

De nouveaux procédés techniques devraient être recherchés afin de

remplacer l'amiante toutes les fois que c'est possible. [...]

Les recherches doivent se poursuivre d'autant que **la consommation d'amiante dans le monde est en constante augmentation**<sup>2</sup>. [...]

\* Les phrases en gras sont de F.I. Une photocopie de l'article complet peut être demandée à l'essor.

<sup>1</sup> Denis Auribault, inspecteur départemental du travail à Caen, publie en 1906 un rapport dénonçant la «forte mortalité des ouvriers dans les filatures et dans les usines de tissage d'amiante». En 1945, un tableau de maladies professionnelles dues à l'amiante est créé: les employeurs ne peuvent prétendre ignorer les risques.

<sup>2</sup> Et en Suisse également, bien que voici plus de 20 ans, depuis le 1<sup>er</sup> mars 1989, que les importations «des produits et objets contenant de l'amiante» sont interdites. Or, en 2011, sont entrés en Suisse plus de 11 tonnes d'amiante, plus de 8000 tonnes d'«ouvrages en amiante-ciment, cellulose ciment ou similaires» et plus de 221 tonnes de garnitures de friction dont certaines sont «à base d'amiante». Et ces tonnages sont en augmentation. Certes, selon une étrange ordonnance (ORRChim22), «l'OFEV [environnement] peut - dans certains cas très rares dans la pratique - octroyer, en accord avec l'OFSP [santé publique], des dérogations à des conditions très restrictives». Il est urgent de savoir comment il se fait que les «cas très rares» consomment autant d'amiante, dans quel but et par qui. Cela permettra de juger qui, après Stephan Schmidheiny, seront les prochains responsables des cancers de l'amiante.

## La santé ne s'achète pas

Michel Mégard, de Genève, est «*objet de conscience*» envers l'assurance-maladie. Il partage ici une partie de sa réflexion. On peut lire son manifeste entier sur son site web: [www.megard.ch/sante](http://www.megard.ch/sante).

(...) Je ne prétends pas détenir la vérité. La plupart des professionnels de la santé sont respectueux de leurs patients et ne veulent que leur bien. Je ne jette la pierre à personne en particulier, je suis reconnaissant pour tous les efforts qui sont faits.

Simplement, année après année, le malaise a grandi en moi; sentiment de tristesse et d'impuissance. Parce que je ne veux plus être complice d'un tel système, d'un tel gâchis. Parce que je ne peux plus concilier avec mes valeurs le paiement de primes à l'assurance-maladie obligatoire. Je me sens contraint à faire acte d'objection de conscience; je refuse de m'affilier à une caisse-maladie et de payer les primes.

Ce refus, par sa contribution à une nécessaire prise de conscience, est pour moi un acte de solidarité avec chacune et chacun. Je sais que cette attitude est difficile à comprendre car nous avons intégré ceci: «l'assurance maladie permet la solidarité et les recherches». En oubliant cela: «la santé ne s'achète pas».

Il y a deux gros mensonges. Le premier consiste à affirmer que les primes permettent la recherche

médicale. En fait, l'essentiel va à la publicité, au renouvellement abusif des brevets et à la rétribution des actionnaires. La recherche est concentrée sur les médicaments destinés aux riches, les maladies les plus largement répandues sont délaissées car non rentables.

*Le mensonge trotte en carrosse, là où la vérité va pieds nus.*

Dicts de Savoie

Le second mensonge concerne la solidarité. Voyez le film documentaire de Michael Moore : *Sicko* (2007). Voyez la situation en Suisse, où les compagnies d'assurance peuvent interrompre le remboursement des factures de soins lorsque les primes ne sont pas payées: 90'000 cas en 2006. Combien aujourd'hui? Les primes sont si élevées que de nombreuses personnes ne peuvent les payer; toujours en 2006, les assureurs ont engagé des poursuites contre 5,6% des assurés.

Ivan Illich a critiqué les institutions industrielles et en particulier le système de santé dans *Némésis médicale* (1975). Il révèle que le système médical n'améliore pas l'espérance de vie et n'a que peu d'effet sur la morbidité. Les deux «mensonges» mentionnés ci-dessus s'inscrivent globalement à ce niveau de raisonnement.

Cependant, dans les années 1990, Illich modifie son propos et affirme que «la recherche de la santé est devenue le facteur pathogène prédominant». Il écrit que «les symptômes que la médecine moderne s'efforce de traiter n'ont guère de rapport avec l'état de notre corps; ils sont, bien davantage, les signes des préjugés et des désordres propres aux façons modernes de travailler, de se distraire, de vivre. (...) J'invite chacun à détourner son regard, ses pensées, de la poursuite de la santé, et à cultiver l'art de vivre. Et, tout aussi importants aujourd'hui, l'art de souffrir, l'art de mourir».

Mon objection s'inscrit dans cette recherche d'une médecine globale respectueuse de chaque histoire de vie. Je constate que les primes des assurances-maladie contribuent à pérenniser et à développer un système nocif. La décision de refuser de payer ces primes signifie que je renonce à l'assistance qui y est liée. Je ne veux pas de traitement lourd et refuse la plupart des soins couverts par l'assurance de base. Seuls les soignants considérant l'être humain comme un tout me donnent confiance, mais ces praticiens et leurs méthodes sont quasiment tous exclus du «système de santé» actuel. Le message à faire passer concerne la «confiance en la Vie», que d'autres ont su mieux que moi exprimer.

(résumé fait par Mario Belisle)

# TMS et reconnaissance des maladies professionnelles

Isabelle Probst est psychologue sociale de formation. Elle a soutenu à l'Université de Lausanne une thèse de doctorat concernant la reconnaissance des TMS comme maladies professionnelles. Actuellement chercheuse invitée au Conservatoire national des arts et métiers (Paris), elle mène une recherche sur les conséquences des horaires atypiques sur la santé et la qualité de vie.

## Une «épidémie» qui n'a rien d'une fatalité

Tendinites, épicondylites, syndromes du canal carpien, mais aussi douleurs sans diagnostic précis, dans les épaules, la nuque ou les bras... ces maladies que l'on appelle troubles musculo-squelettiques ou TMS sont parmi les plus fréquentes causées par l'activité professionnelle. En témoignent les résultats suisses de l'Enquête européenne sur les conditions de travail de 2005: 14% des travailleurs et 12% des travailleuses interrogé-e-s disent souffrir, à cause de leur travail, de douleurs dans les épaules, la nuque ou les membres.

À l'instar des cancers, des maladies cardio-vasculaires ou d'autres pathologies liées au travail, les TMS ont plusieurs types de causes: à côté des facteurs professionnels, on trouve aussi des facteurs dits personnels, comme des maladies associées, le vieillissement, etc. C'est pourquoi il est ardu de connaître et faire reconnaître l'impact des conditions de travail dans leur survenue. Malgré cette difficulté, les études scientifiques s'accordent de plus en plus sur le rôle des mouvements répétitifs, du port de charges et des postures forcées. Outre ces contraintes physiques (qui sont loin de disparaître dans le monde du travail actuel), le stress et le manque d'autonomie sont des facteurs majeurs de TMS. Ainsi, l'accélération des rythmes, la suppression des pauses ou le fait de se sentir sans cesse mis sous pression accroissent considérablement le risque de TMS. En conséquence, bien que les entreprises procèdent parfois à des améliorations au niveau des outils ou des postes (par exemple, des sièges plus adaptés, des claviers dit «ergonomiques», etc.), celles-ci ont peu d'effets dans un contexte où la recherche d'une rentabilité croissante conduit à une intensification du travail.

## Des maladies rarement reconnues

En Suisse, il est rare que les TMS soient considérés comme «maladies professionnelles», c'est-à-dire re-

connus et indemnisés par les assurances-accidents au même titre que les accidents du travail. En 2009, seuls 429 cas de TMS (17% de femmes) ont été reconnus comme maladies professionnelles sur une population assurée de plus de 4,2 millions de personnes (45% de femmes).

Plusieurs éléments expliquent cette faible reconnaissance. Tout d'abord, la définition légale des maladies professionnelles est très restrictive dans le droit suisse et les assureurs ont durci leur interprétation de la loi au cours des vingt dernières années. Par ailleurs, dans le cadre de ma recherche de thèse, j'ai pu constater un climat général de démobilitation sur le thème des maladies professionnelles. Alors que les salarié-e-s hésitent souvent, par crainte de retombées négatives, à évoquer des problèmes de santé auprès de leur hiérarchie, les syndicats se montrent peu actifs sur le thème de la santé au travail. De leur côté, nombre de médecins dissuadent leurs patient-e-s de s'annoncer aux assurances-accidents, estimant que les procédures ont trop peu de chances d'aboutir. Outre que cette estimation est pessimiste (60% des cas de TMS déclarés sont acceptés), c'est aussi un rôle de recensement des risques professionnels qui est négligé. Enfin, plusieurs spécialistes de la santé au travail m'ont dit qu'une reconnaissance accrue de la part des assurances n'était pas prioritaire à leurs yeux, parce qu'elle n'améliorerait pas la protection de la santé, celle-ci constituant déjà, selon la *Loi sur le travail*, une obligation des employeurs (est-il nécessaire de préciser que cette dernière reste souvent lettre morte?).

## Reconnaître les maladies professionnelles pour prévenir vraiment les TMS

Les entretiens que j'ai menés avec des ouvrières et ouvriers souffrant de TMS montrent au contraire que reconnaissance des maladies professionnelles et protection de la santé sont étroitement liées. En effet, reconnaître une maladie professionnelle ne signifie pas seulement octroyer des prestations d'assurance favorables à la personne concernée. C'est aussi reconnaître socialement le rôle du travail dans la survenue des TMS et éviter d'en faire un problème privé: ce n'est pas parce que les travailleurs-euses sont âgé-e-s, fragiles ou trop sensibles à la douleur qu'ils /elles développent des TMS, mais avant tout parce que leurs conditions de travail sont nocives. Une reconnaissance accrue des maladies professionnelles donnerait ainsi de la légitimité aux revendications des salarié-e-s concernant leurs conditions de travail (pas seulement les outils, mais aussi les effectifs, cadences, marges de manoeuvre...) et favoriserait des mobilisations collectives permettant d'améliorer réellement la santé au travail.

Isabelle Probst

- <sup>1</sup> Graf M., Pekruhl U., Korn K., Krieger R., Mücke A. & Zölch M. (2007). *Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail en 2005*. Résultats choisis du point de vue de la Suisse. Berne: Secrétariat d'Etat à l'économie.
- <sup>2</sup> Bourgeois F., Lemarchand C., Hubault F., Brun C., Polin A., Fauchoux J.-M., et al. (Eds.). (2007). *Troubles musculo-squelettiques et travail: quand la santé interroge l'organisation*. Lyon: ANACT.
- <sup>3</sup> Données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents. Voir aussi: [www.unfallstatistik.ch](http://www.unfallstatistik.ch)
- <sup>4</sup> Voir: Probst I. (2009). La dimension de genre dans la reconnaissance des TMS comme maladies professionnelles. *PISTES*, 11(2). [www.pistes.uqam.ca](http://www.pistes.uqam.ca)
- <sup>5</sup> Voir aussi: Chiarini B. & Chouanière D. (2010). *Etude préliminaire sur les perceptions et pratiques en matière de santé au travail des médecins romands et leurs attentes vis-à-vis des services IST*. Lausanne: Institut universitaire romand de Santé au Travail.

## Le retour du peuple

Clémentine Autain, Editions Stock, 2012

Le sous-titre de ce livre est bien formulé: de la classe ouvrière au précaire. En 100 pages à peine, Clémentine Autain explique pourquoi le peuple s'est réfugié dans l'abstention et, pire encore, vote pour le Front National. En suisse, c'est le même problème, avec l'UDC à la place du Front National. L'auteur connaît bien le sujet car elle a été adjointe au maire de Paris et elle est actuellement animatrice de la Fédération pour une alternative sociale et écologique, membre du Front de gauche et engagée dans la campagne présidentielle de Jean-Luc Mélenchon.

Pour Clémentine Autain, «Le peuple» avait disparu de notre vocabulaire. Même à gauche, la référence ne faisait

plus recette et le mot paraissait démagogique ou ringard. Le peuple morcelé, atomisé, avait quitté l'imaginaire collectif. En des temps marqués par l'atonie des idéaux et la baisse de la conflictualité politique, on lui préférerait «l'opinion», «les gens» ou «l'électorat». Et voilà que le peuple fait son retour. Dans le débat public, dans les discours politiques, la référence n'est plus boudée.

Un petit extrait de l'ouvrage: «*Repren- dre langue avec le peuple, c'est déconstruire les discours qui le traitent avec condescendance, qui entendent le mettre à distance de la politique. Or, au moment même où le peuple reprend de la vivacité, de la place Tahrir à Occupy Wall Street, il est considé-*

*ré par une partie des élites comme suspect et dangereux.*»

Le livre de Clémentine Autain doit absolument être lu par tous ceux qui s'inquiètent de la dérive élitiste de la politique.

En conclusion, je me permets de citer un souvenir: quand j'ai commencé mon engagement politique en 1964, presque la moitié des députés de gauche du canton de Neuchâtel étaient des ouvriers ou des employés de la base. Maintenant, ils se comptent sur les doigts d'une seule main. Il est temps qu'on leur redonne la parole et qu'ils ne soient pas seulement des candidats-alibi sur les listes électorales.

Rémy Cosandey



## Saint Georges et Le Dragon

par Saint Georges & Mister P, Editions Faim de siècle, décembre 2011, 70 pages.

En ces périodes où notre chef de l'Armée peine à montrer qu'il y a un pilote dans l'avion du Département de la Défense et qu'il semble attraper la Gripen avant les autres, un petit

livre sort à point nommé pour montrer les errances, avérées mais trop rarement dénoncées, de notre Très Grande Muette. Paru aux éditions *Faim de siècle* ([www.lecture.ch](http://www.lecture.ch)) en dé-

cembre 2011, ce pamphlet décrit la vie d'une monotonie poussée à son paroxysme et super débridée d'un soldat en cours de répétition à la Foire du Valais. Récit (dixit l'éditeur) ou fabulation, le texte réveillera des souvenirs aux nombreux conscrits qui n'ont jamais conçu leur engagement gris-vert autrement que comme une perte de temps.

Sous le pseudo de Saint Georges & Mister P, le truffion raconte son calvaire, rythmé par les 19 jours que dure le cours. Des personnages portant tête d'animal illustrent cette campagne désolante qui aurait fait sourire l'auteur d'*Animal Farm* (notre mystérieux auteur a d'ailleurs peut-être emprunté son prénom à l'écrivain anglais, s'inspirant de son allégorie politique!). Pitoyable descente aux enfers rendue inévitable par l'oisiveté du soldat qui, avec ses acolytes alcooliques, se demande sur 70 pages «ce qu'il fout là». Au-delà du témoignage bien torché d'une décadence cousue d'avance, le lecteur réalise à quel point notre Armée est perdue et se cherche désespérément une raison d'être, toujours et encore, depuis plus de vingt ans maintenant. Et à quel prix?

Hervé Gullotti

## Accoucheuse à Turkarem

Arlette Monnard-Elhajhasan, Editions Labor et Fidès, 2012

Trente-sept ans dans l'intimité palestinienne. Récit présenté par Aline Jaccottet

Dans les années septante, n'ayant pas encore 20 ans, une Genevoise ayant une formation d'infirmière quitte sa famille. A Londres, un jeune médecin palestinien qui se spécialise en gynécologie est fasciné par la beauté de cette «rousse aux yeux verts». Départ pour la Cisjordanie où ils auront deux fils et deux filles.

Ils travaillent en collaboration dans un hôpital d'accouchements. Si vous n'avez pas d'idées précises sur la manière dont les toutes jeunes Arabes vivent leur maternité à répétition précipitée, lisez ce livre! Leur idéal à ces filles: donner naissance à des garçons, un titre honorifique primordial dans les pays musulmans. De même, lisez ce livre si vous connaissez mal l'étendue du chaos que fut l'Intifada de 1987. Elle obligea notre petite famille à rentrer en Suisse pour deux années. Assimilation impossible, responsabilité partagée. Le diagnostic de myopathie (paralysie musculaire progressive héréditaire) est posé chez l'un des fils. L'une des deux filles entre en anorexie mentale, fatale à l'époque dans un tiers des cas. Imaginez le martyre pour la mère.

Très rares sont les auteurs qui m'ont donné à lire des récits aussi poignants où le lecteur souffre avec les personnages à ce point. On les suit ensuite dans des histoires de mariage où la tradition étouffe tout. Et maintenant, je vous laisse à votre désir de connaître la fin... encore 60 pages!

Henri Jaccottet



**Une porte vers le monde du travail pour les jeunes sans-papiers**

Le Conseil fédéral donne suite à une motion de Luc Barthassat (PDC) permettant à ces jeunes d'entreprendre un apprentissage, à condition d'avoir suivi 5 ans de scolarité en Suisse et de maîtriser une langue nationale. Début 2000 déjà, la ville de Lausanne annonçait son intention de proposer des places d'apprentissage à des jeunes sans-papiers. La Municipalité attend désormais une solution nationale tout en estimant que les conditions prévues devraient être assouplies. Selon les statistiques scolaires, entre 300 et 500 jeunes sans-papiers finissent chaque année leur scolarité obligatoire. Deux tiers d'entre eux pourraient commencer un apprentissage, ce qui correspond, au maximum, à 0,5% des 80'000 contrats d'apprentissage conclus chaque année en Suisse.

D'après *Le Courrier*, 3 mars 2012

**Le «Voyage CO<sub>2</sub>»...**

Savez-vous qu'un site: [www.route-rank.com](http://www.route-rank.com). vous renseigne instantanément sur les paramètres temps, prix et pollution d'un déplacement en avion, en train ou en voiture? Évidemment, la durée du voyage varie d'un moyen de locomotion à l'autre, sans parler des risques d'accident, de la fatigue et du coût. Mais on de-

vient, grâce à ce site, un meilleur «consommateur», non?

D'après *L'Echo Magazine* du 1<sup>er</sup> mars 2012

**Jamais trop tard...**

Le canton de Neuchâtel va investir 300'000 francs par an pour la formation professionnelle visant les personnes ayant arrêté leurs études à la fin de la scolarité obligatoire. Cette formation leur assurera à coup sûr un meilleur avenir.

*Journal parlé radio* du 10 mars 2012

**Portail romand de l'Habitat écologique et du Jardin naturel**

Grâce au site [www.lamaisonnature.ch](http://www.lamaisonnature.ch), si vous souhaitez rénover ou construire avec des matériaux naturels, si vous rêvez d'un jardin écologique, vous découvrirez les matériaux écologiques, l'eau et l'énergie au quotidien, le jardin naturel, les bonnes adresses et l'actualité. Des ateliers pratiques vous permettent de mettre «la main à la pâte» et des particuliers vous ouvrent les portes de leurs maisons afin de vous montrer leurs réalisations.

*La Maison Nature*

Route des Vergers 8, 1355 L'Abergement

**Contre les discriminations...**

En France voisine, la ville de Be-

sançon s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination et à promouvoir l'égalité des chances. Dans une plaquette tout public, elle rappelle les 18 critères énoncés et prohibés par la loi, tels que critères convictionnels, critères de santé ou d'état. La ville rappelle également sa démarche volontariste en faveur de l'égalité des chances, devenant dès 2007, signataire de deux chartes (Egalité des chances – Egalité hommes-femmes), animant un vaste réseau associatif et s'impliquant dans de nombreux projets visant à favoriser l'accès à l'emploi. Elle accorde son soutien aux réseaux de parrainage permettant un accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans et des adultes en situation d'occuper un emploi mais susceptibles de subir des discriminations diverses. En un mot, la ville de Besançon se sent riche de sa diversité et se veut une ville où il fait bon vivre ensemble.

D'après *Besançon, une ville à votre écoute*, Hiver 2012

*N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à Yvette Humbert Fink, 26, rue de la Paix, 1400 Yverdon-les-Bains, tél./faxe 024 425 35 15.*

*Merci!*

**L'eau, source de vie**

Selon les statistiques, nous consommons 2 à 4 litres d'eau par jour. Toutefois, la majeure partie de l'eau que nous «buvons» est contenue dans les aliments que nous mangeons: par exemple, la production d'un kilo de bœuf requiert 15'000 litres d'eau et celle d'un kilo de blé exige 1500 litres.

Lorsque l'on sait qu'un milliard de personnes dans le monde souffrent de faim chronique et que la pression sur les ressources est forte, il est indispensable que chacun prenne conscience du problème et contribue à améliorer la situation. Il est possible de le faire en consommant moins de

produits exigeant de forte quantité d'eau et en limitant le gaspillage alimentaire: 30% de la nourriture produite dans le monde n'est jamais consommée et l'eau utilisée pour l'obtenir est à jamais perdue.

Nous parlerons de questions cruciales dans notre prochain forum. Jacques Babey expliquera pourquoi l'eau est si précieuse et Pierre Lehmann démontrera que des solutions logiques et peu coûteuses existent. Nous attendons aussi vos contributions. Avez-vous des remarques à faire ou des propositions à formuler?

**L' e s s o r**

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Rédacteur responsable  
Rémy Cosandey  
Léopold-Robert 53  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032/913 38 08; [redaction@journal-lessor.ch](mailto:redaction@journal-lessor.ch)

Équipe de rédaction  
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey, Yvette Humbert Fink, Susanne Gerber, François Iselin, Henri Jaccottet, Pierre Lehmann, Emilie Salamin-Amar, Edith Samba.

Administration et retours  
*L'Essor* – Abonnements  
Tunnels 16  
2300 La Chaux-de-Fonds  
ou par courriel : [info@journal-lessor.ch](mailto:info@journal-lessor.ch)  
[www.journal-lessor.ch](http://www.journal-lessor.ch)

Abonnement annuel : CHF 36.–  
Compte postal : Journal l'Essor, 12-2620-0

Composition et impression  
Société coopérative du Journal de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

**L' e s s o r** - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro : 15 mai 2012  
prochain forum : L'eau, source de vie